



Futur maman sans papiers d'un pere français

Par **mme.vilmain**, le **03/08/2019 à 14:03**

Bonjour j'aimerais avoir des renseignements a propos de mon cas une jeune de 20ans de natio marocaine enceinte de 6mois et demi d'un français je suis en situation irreguliere rentrée en france en aout 2017, je voulais savoir quel demarche suivre pour une demande de titre de sejour mon conjoint a reconnu l'enfant a partir de ses 3mois declaration de grossesse a la caf aussi tout est bon jusqu'a present j'att vos reponses merci de m'aider svp ?

Par **amajuris**, le **03/08/2019 à 14:39**

bonjour,rnrnpour avoir un titre de séjour comme conjoint de français, il faut être marié, ce qui n'est pas votre cas.rnrnvous pouvez demander un titre de séjour comme parent d'enfant français.rnrnvoir ce lien:rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209>rnrnvous devez contribuer à l'entretien de votre enfant et à son éducation depuis sa naissance, ou depuis au moins 2 ans.rnrnsalutations